

Protection de la biodiversité et des territoires

Crédit Mutuel mobilise son contrat d'assurance habitation, sans surcoût pour ses assurés, avec la prise en charge forfaitaire de l'élimination des nids de frelons asiatiques.

Avec l'arrivée du printemps, le frelon asiatique est de retour. Face à la prolifération croissante de cette espèce et aux risques sanitaires et environnementaux qu'elle représente, le Crédit Mutuel¹ décide d'intégrer la prise en charge forfaitaire² de l'élimination des nids de frelons asiatiques dans tous les contrats d'assurance habitation aux particuliers, y compris les contrats des propriétaires non occupants, souscrits auprès des Assurances du Crédit Mutuel. Une garantie exclusive qui couvre l'intérieur comme l'extérieur de l'habitation (jardin, terrasse). Cette mesure est applicable immédiatement pour l'ensemble des contrats en cours et ceux à venir.

Espèce invasive, le frelon asiatique représente un danger pour la santé humaine et menace l'équilibre de la biodiversité. En offrant la prise en charge forfaitaire de l'élimination des nids de frelons asiatiques à l'ensemble de ses assurés en habitation, Crédit Mutuel agit directement à la source des risques. Cette mesure permet de réduire les dangers pour les riverains, limite la prolifération d'une espèce envahissante et contribue activement à la protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs indispensables à l'équilibre des écosystèmes.

Cette initiative s'inscrit dans la lignée du plan national de lutte contre le frelon asiatique, dont les modalités ont été précisées par le décret du 29 décembre 2025. Aux côtés des collectivités territoriales, mobilisées sous l'autorité des préfets, et des associations apicoles, Crédit Mutuel renforce ainsi son rôle d'acteur engagé dans la prévention, la sensibilisation et la protection de l'environnement.

Première banque à avoir adopté le statut d'entreprise à mission et profondément ancrée dans les territoires, le groupe mutualiste mobilise de nombreux moyens tels que le Dividende Sociétal ou l'Institut Mutualiste pour l'Environnement et la Solidarité pour être à l'avant-garde de la préservation de la biodiversité.

« Au Crédit Mutuel, entreprise à mission, l'activité d'assurance ne se limite pas à indemniser, mais vise également à prévenir, protéger et agir pour les territoires et leurs habitants. Parce qu'il est urgent d'agir pour préserver la biodiversité, nous sommes fiers de ce nouveau dispositif qui vient enrichir l'ensemble des actions initiées par le Crédit Mutuel pour mener à bien la révolution écologique et sociétale. » déclare **Daniel Baal**, président du Crédit Mutuel.

« La responsabilité environnementale est un point essentiel du plan stratégique Ensemble Performant Solidaire. C'est grâce à la solidité de notre développement que nous pouvons régulièrement proposer de nouveaux dispositifs mutualistes à nos clients sociétaires ; des dispositifs proches de leurs préoccupations. Je suis fier de cette mesure qui répond à un enjeu important pour la biodiversité, la santé et les apiculteurs. » complète **Éric Petitgand**, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et membre du directoire du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.

« Notre mission d'assureur est d'accompagner et de protéger nos clients face aux nouveaux risques qui surgissent dans leur environnement immédiat. Avec ce nouveau dispositif offert dans tous nos contrats d'assurance habitation, y compris ceux en cours, nous démontrons à nouveau notre capacité à proposer des solutions simples, utiles et concrètes à notre communauté d'assurés. » explique **Nicolas Govillot**, président du directoire du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.

¹ Dans les réseaux Crédit Mutuel participants : Crédit Mutuel Alliance Fédérale (fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre-Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille)), Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse Normandie (Laval) et Crédit Mutuel Océan (La Roche-sur-Yon) ainsi que dans le réseau de la BECM (Banque Européenne du Crédit Mutuel)

Dans le réseau national du CIC : avec le réseau CIC en Ile-de-France et les banques régionales CIC Nord Ouest, CIC Est, CIC Lyonnaise de Banque, CIC Sud Ouest et CIC Ouest.

² Prise en charge non contractuelle jusqu'à 150 euros par année civile sur réception d'une facture pour les nids de frelons situés dans le logement ou sur le terrain de l'assuré. Possibilité de déclarer en ligne avec l'e-déclaration.

Contacts presse

Assurances du Crédit Mutuel : Mathieu Girème - 03 88 13 23 23 - mathieu.gireme@acm.fr

Crédit Mutuel : Aziz Ridouan - 06 01 10 31 69 - aziz.ridouan@creditmutuel.fr

Direction de la communication corporate : 03 88 14 84 00 - com-alliancefederale@creditmutuel.fr

À propos des Assurances du Crédit Mutuel

Depuis 1971, les Assurances du Crédit Mutuel imaginent, conçoivent et orientent les offres et services qui contribuent au développement de l'activité assurance de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, inventeur du concept de bancassurance, de Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie et de Crédit Mutuel Océan et du CIC.

Présentes sur les marchés des assurances de biens et des assurances de personnes comme de l'assurance vie, de l'épargne retraite et de l'épargne salariale, les Assurances du Crédit Mutuel sont un acteur majeur de l'assurance en France. Elles proposent des solutions innovantes à près de 14 millions d'assurés (particuliers, professionnels, entreprises, agriculteurs et associations) sur l'ensemble du territoire, par l'intermédiaire des réseaux Crédit Mutuel participants et des réseaux CIC.

Plus d'informations sur acm.fr

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France avec 80 000 collaborateurs au service de plus de 31 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via 4 000 points de vente.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale, premier groupe bancaire français à avoir adopté le statut d'entreprise à mission, regroupe les caisses de Crédit Mutuel des fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK, OLB, Cofidis, Beobank en Belgique, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), la Banque Transatlantique, Banque de Luxembourg et Homiris.

Plus d'informations sur creditmutuel.fr/alliancefederale